

Allemont Oz

la lettre de l'Eau d'Olle Express

N°3 - février 2019

édito

L'Eau d'Olle Express entre dans une phase concrète et la vision d'avenir que nous avons pour notre territoire commence à porter ses fruits!

Pensé pour booster le dynamisme de notre vallée, développer son activité économique, améliorer les mobilités, créer de la richesse et renforcer nos emplois, ce superbe projet continue de franchir les différentes étapes de sa mise en œuvre.

Le choix du constructeur entériné cet automne est une phase marquante, l'enquête publique du printemps prochain et le début des travaux seront d'autres étapes tout aussi importantes.

Et parce que l'Eau d'Olle Express est un projet partagé par tous les acteurs du territoire, et qu'un territoire c'est avant tout ses habitants, chacun d'entre nous doit être convaincu que les répercussions du téléporté seront profitables à tous! À l'activité touristique bien sûr, mais également à l'activité économique globale de notre bassin d'emplois. Au-delà, c'est la pérennité d'une activité

diversifiée et 4 saisons intégrant la préservation de notre formidable environnement, les évolutions climatiques et les nouveaux modes de déplacements, qui est en jeu.

Notre optimisme et toutes les énergies déployées nous propulsent dans un avenir que nous avons la chance de pouvoir maîtriser, un avenir qui sera à la hauteur des ambitions que nous partageons avec vous pour nos territoires de montagne.

Bonne lecture à tous,

Alain Ginies

Président du SIEPAVEO, Maire d'Allemont

Chrystel Le Quang

Maire de Oz-en-Oisans



L'Eau d'Olle Express sera signé Leitner France

Dans un projet de l'envergure du téléporté, certaines étapes sont techniquement très importantes mais également hautement symboliques. Le choix du constructeur fait partie de celles-ci. Et même si le téléporté a dépassé depuis longtemps la phase de projet pour s'ancrer dans la réalité, le choix de l'entreprise qui va désormais s'impliquer dans l'étude détaillée et la réalisation de la remontée mécanique était très attendu.

La société Leitner France a donc été retenue cet automne à l'issue d'une consultation lancée en avril 2018 à laquelle les quatre grands constructeurs ont répondu. À l'issue de nombreuses négociations, le projet défendu par Leitner France a été choisi pour sa réponse adaptée au cahier des charges et au budget alloué.

L'Eau d'Olle Express en images



Un ascenseur valléen fiable, confortable... et design !

Au delà du cadre technique imposé aux candidats, le projet de Leitner France se distingue par des atouts complémentaires :

- Un profil de ligne et des gabarits de gares optimisés par rapport aux exigences de la consultation permettant notamment un confort d'embarquement/débarquement sans stress des usagers.
- Des cabines spacieuses, confortables, lumineuses et panoramiques.
- Une motorisation à entraînement direct éprouvée sur d'autres sites pour une fiabilité d'exploitation maximale.
- Une maintenance performante amenant des économies d'exploitation.
- Une interface « homme/machine » permettant une exploitation facile, un meilleur contrôle et une surveillance aisée pour le personnel.
- Une prise en compte environnementale : meilleure intégration visuelle des pylônes, gestion des espèces protégées, etc.
- Un rapport qualité/prix attractif.



QUELQUES CHIFFRES

- > Dénivelé du téléporté : **858 m**
- > Longueur de la ligne : **2 905 m**
- > Débit final : jusqu'à
2 000 personnes / heure
- > Temps de montée : **8 mn**

LE CALENDRIER GLOBAL



Avis préalable favorable
de la Préfecture de
l'Isère (UTN).



Études
environnementales.
Concours de maîtrise
d'œuvre.

L'Eau d'Olle Express en images



Mais qui est Leitner ?

Leitner est l'un des principaux fabricants mondiaux de systèmes de téléphériques, télécabines, télésièges, funiculaires, mini-méto, ascenseurs inclinés. Il propose des solutions de haute technologie applicables dans le domaine des sports d'hiver et du transport urbain. Qualité, innovation, durabilité, personnalisation et respect de l'environnement sont les maîtres mots du constructeur. Leitner France est implanté à Montmélian en Savoie (Alpespace).

2018

Instruction des autorisations environnementales.
Permis de construire.
Désignation des entreprises.

2019

Enquête publique.
Autorisations administratives.
Permis de construire.
Maîtrise foncière.
Début des travaux.

2020

Poursuite et fin des travaux.
Mise en service.



Un projet qui s'affirme en termes de préservation de l'environnement

Le Siepaveo travaille étroitement avec les autorités environnementales (DREAL) et de nouvelles améliorations, issues de cette collaboration fructueuse, ont pu être apportées afin d'assortir le projet de mesures concrètes notamment en matière de préservation de l'éco-système faune-flore. La mise au point de ces mesures d'optimisation a pour effet de modifier le planning de début des travaux de quelques mois, ce décalage étant une contribution finalement légère au regard des enjeux dans ce domaine.

Lister l'ensemble de ces améliorations serait fastidieux, aussi avons-nous relevé ici les plus significatives.

Les fondations du parking et de la gare de départ à Allemont seront limitées à 2 mètres de profondeur afin de renforcer la protection de la nappe de l'Eau d'Olle, qui est une ressource d'eau potable stratégique, tout en conservant les caractéristiques techniques et de solidité des bâtiments.

Dans un autre registre, les sites sur lesquels il a été observé diverses espèces protégées que nous avons la chance d'avoir sur notre territoire, comme le sabot de vénus ou l'ail rocambole, feront l'objet de mesures d'évitement ou de protection pendant la durée des travaux. En compensation des effets induits par la construction de l'appareil, 32 hectares de forêt communale sur Allemont et Oz viennent d'être placés en sénescence, et donc volontairement abandonnés à une évolution spontanée de la nature. Ces parcelles sont désormais préservées de toute gestion ou exploitation forestière pour une durée indéfinie, ce qui permettra de maintenir la biodiversité de nos territoires et de compenser très largement l'impact de l'ouverture forestière le long du tracé de la télécabine.

ET CONCRÈTEMENT ?



Où en est-on du budget ?

Les consultations en cours confirment que l'enveloppe budgétaire allouée à l'opération est respectée. Le budget est structuré en trois parties : la remontée mécanique elle-même (gare aval, gare amont et ligne complète de la remontée), le parking au départ d'Allemont et enfin la liaison gare d'arrivée-cœur de station d'Oz-en-Oisans (Office de Tourisme). Les autres infrastructures nécessaires pour la mise en œuvre du projet, comme les accès à la gare de départ et le parking aérien, relèvent d'un autre budget pris en charge directement par la commune d'Allemont.



Qui finance quoi ?

Du fait des règles de fonctionnement du SIEPAVEO et de sa compétence en matière d'aménagement de domaines skiables, le financeur principal est la commune d'Allemont, initiatrice du projet. La capacité d'investissement importante de la commune dans ce projet du fait de son anticipation lui permet d'assurer le financement des travaux avec sérénité et sans impact sur la fiscalité locale.



Et les aides des collectivités ?

Le Département a, dès le début, confirmé son soutien financier au projet du téléporté à hauteur de 1,6 M€. Il a ensuite été rejoint par la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui, considérant ce projet d'ascenseur valléen comme structurant pour le territoire et dynamisant pour l'économie locale, participera à sa mise en œuvre à hauteur de 3 M€. Des réponses sont encore attendues d'autres collectivités qui ont également été sollicitées : Communauté de Communes de l'Oisans, État et Union Européenne.



Le budget des collectivités locales sera donc allégé ?

Les différentes subventions qui ont été obtenues en parallèle du montage du projet auront pour conséquence effectivement de réduire de manière très significative la contribution de la commune d'Allemont par rapport à ce qui était prévu initialement.



Vous avez des questions ?

Le site internet vous permet de vous tenir informé, de communiquer avec le Siepaveo et de poser directement vos questions à l'équipe en charge du projet. D'autre part, dans le courant du premier semestre 2019, une enquête publique va être mise en place. Elle permettra à chacun de s'exprimer sur ce projet d'envergure, de faire remonter les remarques ou les questions mais également de partager son soutien à ce bel équipement.

**Suivez l'avancée
du projet et recevez
les dernières actus par
mail en vous inscrivant
à la Newsletter
du téléporté sur le site
www.siepaveo.fr**